



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
ASOCIACIÓN DE PADRES DE ALUMNOS
Lycée Français de Madrid



Association de parents d'élèves
Asociación de padres de alumnos

Union de l'APA Conde et l'APE St Ex du Lycée Français de Madrid CR du CE du 21 mars 2023

L'Ordre du jour a été modifié pour y ajouter le point « Projet Immobilier » à la demande des associations de parents. Cela fait suite à la manifestation des familles porte 4 et aux mails adressés par les associations de parents à ce sujet.

Ordre du jour :

- Adoption du PV de la séance du 1^{er} mars 2023
 - o 23 voix Pour
- Compte financier 2022
 - o 5 abstentions – 18 voix Pour
- Point projet immobilier
- Questions diverses

Le LFM a une bonne gestion financière, le compte financier est rassurant et clair. Le LFM aura même réussi à faire des économies sur l'année d'exercice (fin dec 2022). Son fonds de roulement est de 7 393 462,89 € à fin décembre 2022. Attention, sur ces 7 millions, 1,5 sont réservés au fonds de roulement « nécessaire » à ne pas dépasser (minimum).

En simplifiant, sur les 10,5 millions du projet immobilier à financer en fonds propres, le LFM aurait provisionné 5 393 462,89 € approximativement, donc la moitié.

C'est avec le fonds de roulement que sera financé le projet immobilier et donc le futur SPSI 2023/27

Point projet immobilier :

- Toujours pas de permis de construire et donc d'autorisation pour le nouveau CDI – bloqué par la mairie de Madrid
- Ils vont déposer les permis de construire pour la phase 2
- Pas de devis construction car pas de permis de construire !

Le 10 février 2022, une présentation du projet immobilier a été faite avec ces chiffres (qui n'ont jamais été transmis aux représentants des parents, ni dans le CR du CE, ni sur le site internet du projet immobilier) :

Le projet immobilier fait gagner 6 classes en plus et remplace l'intégralité des 12 préfabriqués.

- **92 Salles actuellement / 98 salles après projet immobilier**

Chiffres projetés lors du CE du 10 février, mais non communiqués :

- **CDI : 1 923 000€ HT**

- **Nouvelle aile : 4 400 000€ HT**
- **Réhabilitation : 1 800 000€ HT**

Coût travaux HT : 8 123 000€ HT

Dans ce chiffre, il manque le détail comme le coût des études, coûts des architectes etc
Encore une fois cela reste flou car non détaillés.

Attention tout de même, ces chiffres ne sont pas complets. Il manque tout ce que nous avons déjà payé, comme les études pour le CDI (approximativement 400k€)

- **CDI : 1 923 000€ HT + 400 000€** (pour les études déjà payés, mais le chiffre exact n'a pas pu être communiqué. Nous avons demandé le détail en TDC)

L'APA redemande un détail des chiffres complets pour chaque phase du projet avec le détail de ce qui est déjà payé et ce qui reste à payer avec les estimations (étude des phases 1 et 2, architectes, construction, taxes etc). Cela fait plusieurs fois que nous le demandons !

L'APA demande le détail du vote du CA de l'AEFE, la répartition financière des 13,5 millions sur les deux phases, car nous rappelons que le budget de 3 millions TTC pour le CDI a été voté et ne peut pas être dépassé sauf si c'est inscrit dans le vote du CA du 14 mars 2023 (réévaluation).

Le LFM assure que la demande de revalorisation du budget à hauteur de 13,5 millions ne vient pas d'eux mais de l'AEFE et des services qui gèrent les projets immobiliers.

Nous en doutons, car l'AEFE, pour faire ce calcul et projection à 13,5 millions a bien du se baser sur des données fournies par le LFM ! Ils disent que non.

Nous notons que les chiffres de février 2022 (phases 1 et 2 pour un coût travaux HT s'élevant à 8 123 000€ HT) ne sont pas ceux donnés lors du CA de l'AEFE, que les 3 millions du CDI sont TTC, donc en TTC. Si les budgets sont en TTC, les budgets communiqués doivent aussi prendre en compte cela et ne plus être seulement en HT (ou inversement, mais en tout cas on doit parler de la même chose. Il y a 20% de différence !)

Le chiffre de 8 123 000€ HT, n'apparaît nulle part dans les documents du CA de l'AEFE. Ce sont des chiffres « internes » qui correspondent à une estimation de 2022, qui n'ont pas été fournis aux associations de parents, juste projetés lors du CE mais qui n'apparaissent pas non plus dans le CR du CE de février 2022.

Pour rappel, dans le CR du CE de février 2022 il est fait mention d'une augmentation de 4% du couts du projet immobilier et non 13,5 millions €.

Questions diverses ALI :

- 1 - Demande de retour sur leur proposition de direction sportive et culturelle + internaliser les activités extra-scolaires + demande accès à la convention avec les ACS :
 - Le LFM est un établissement scolaire et n'a pas vocation à cela.
- 2 - Protocole harcèlement (même question que l'APA du CE du 1^{er} mars, soit il y a 20 jours) :
 - pas avant juin ! Alors que le proviseur nous avait annoncé avant Noël !
 - Le protocole est toujours chez les avocats du LFM
 - 1 année sans protocole harcèlement – il sera prêt pour la rentrée 2023.
 - La convention ACS est disponible ! Il faut la demander au bureau de la direction.

3 - Demande d'enquête sur la santé mentale des étudiants du LFM via une enquête de climat scolaire (même question que l'APA du CE du 1^{er} mars, soit il y a 20 jours) :

- Ce n'est pas prévu mais il y a plein d'actions au sein du CESC et cela relève du travail de la vie scolaire

4 - Demande de pénalités financières pour SODEXO (même question que l'APA du CE du 1^{er} mars, soit il y a 20 jours) et accès au contrat de Sodexo + annuler les 2% d'augmentation prévus pour l'année prochaine

- départ à 20h30 de 3 représentants de l'ALI (Beatriz, Sonia, Christine) reste Julie B.

- Le contrat Sodexo est disponible ! Il faut le demander au bureau de la direction.

Questions diverses :

1 - Le taux de remontée est-il passé de 43 à 44% en 2023 ?

Pas de réponse, ils ne savent toujours pas. C'est la deuxième fois que l'on demande. Cela a pourtant des répercussions économiques. Madrid « remonte » très peu par rapport aux autres établissements EGD (à cause de forts projets immobiliers), mais l'ambition est de remonter le taux à 50% dans les 5 prochaines années.

2 – Comptabilité restauration – M. Olivier Brochet, directeur de l'AEFE, dans son courrier du 9 février 2023 qui faisait réponse à notre courrier du 20 octobre 2022 concernant le budget 2023, nous informait que le LFM s'appuie sur une comptabilité analytique pour la restauration et que le secrétaire général du LFM pourrait nous communiquer les éléments complémentaires souhaités. Nous vous demandons de bien vouloir nous présenter les chiffres concernant la demi-pension, comme demandé à de très nombreuses reprises et depuis plusieurs années.

- 2 340 000€ - SERUNIÓN - SODEXO

- 42 000€ investissements

- 55 000€ maintenance

- 50 000€ contrats

- 150 000€ viabilisation

- 700 000€ salaires

Soit un total de 3 337 000€

Cela correspond à la ventilation suivante : 70% pour le prestataire, 20% concernant les salaires , 10% au titre des charges diverses

ticket à 4,05€ sodexo / facturé familles 6€

3 – Restauration – Nous recevons encore des plaintes de familles concernant le service de restauration. Les problèmes que Sodexo rencontre toujours concernant les approvisionnements en matières premières sont inacceptables à plus de six mois du début de notre contrat, sachant que ces problèmes de quantités et de taille des portions n'auraient même jamais du exister.

Nous vous demandons une nouvelle fois de faire jouer les pénalités financières prévues au contrat.

Pour faire valoir des demandes de pénalités financières il faudrait demander à un cabinet externe une enquête (contrat) – pour mettre en place des pénalités sur des données objectives. Les pénalités seraient de 1 000€/j HT

Le LFM rappelle que Sodexo fournit 3000 repas/jour et qu'il est utopique de croire que 3000 élèves seront satisfaits chaque jour de leur déjeuner.

L'APA a demandé quand ce cabinet allait intervenir et à quelle date on connaîtrait le résultat de leur enquête : Le cabinet n'est pas encore mandaté – il n'y a pas encore d'action lancée. Il y a une réunion prévue le vendredi 24 mars 2023 avec les représentants des parents et Sodexo.

Mais le proviseur note qu'il reçoit moins de mails des familles concernant la cantine donc il a l'impression que cela va un peu mieux.

Les associations de parents rappellent les changements de menu qui perdurent, les problèmes de quantités aussi.

4 - EBEP

Qu'en est-il de la mise en place de Qualinclus ? Est-ce qu'une présentation sera faite aux représentants des parents ?

Il y aura évidemment une présentation aux représentants des familles ! Pour l'instant rien n'a commencé, mais Madame Jezequel et Monsieur Letessier seront les coordinateurs pour avoir une représentation des 2 niveaux (primaire et secondaire).

La direction rappelle que cela fait partie de leur priorité.

5 - ACS

*L'encadrement de la cantine et des activités du mercredi après-midi donnent lieu à de nombreux débordements (vols, détériorations, accidents de gravité diverse mais parfois très graves...). **Est-il prévu d'exiger un plus fort taux d'encadrement ou un protocole plus strict pour assurer la sécurité des locaux et surtout des élèves ?***

Il y aura une réunion avec la direction maternelle et élémentaire mardi 28 mars avec les ACS pour parler de tout ceci. Un contrôle sera fait les mercredis par le LFM.

L'APA rappelle que les files d'attente pour la cantine le mercredi sont beaucoup moins bien surveillées que les autres jours lorsque c'est géré par la vie scolaire. C'est la foire d'empoigne et chacun fait ce qu'il veut sous les yeux des animateurs.

6 – Préparation des épreuves de spécialité

Certains enseignants ont maintenu des examens de matières autres que les enseignements de spécialité dans les jours précédant les épreuves, alors que nous avons été assurés que les élèves pourraient se préparer dans des conditions plus sereines. Il est malheureusement trop tard pour cette année, mais nous vous demandons de faire en sorte que ces échéances importantes soient prises en compte par tous à l'avenir.

Le proviseur demande de faire remonter les matières et les enseignants concernés pour un rappel l'année prochaine car effectivement ce n'est pas le mots d'ordre passé par la direction.